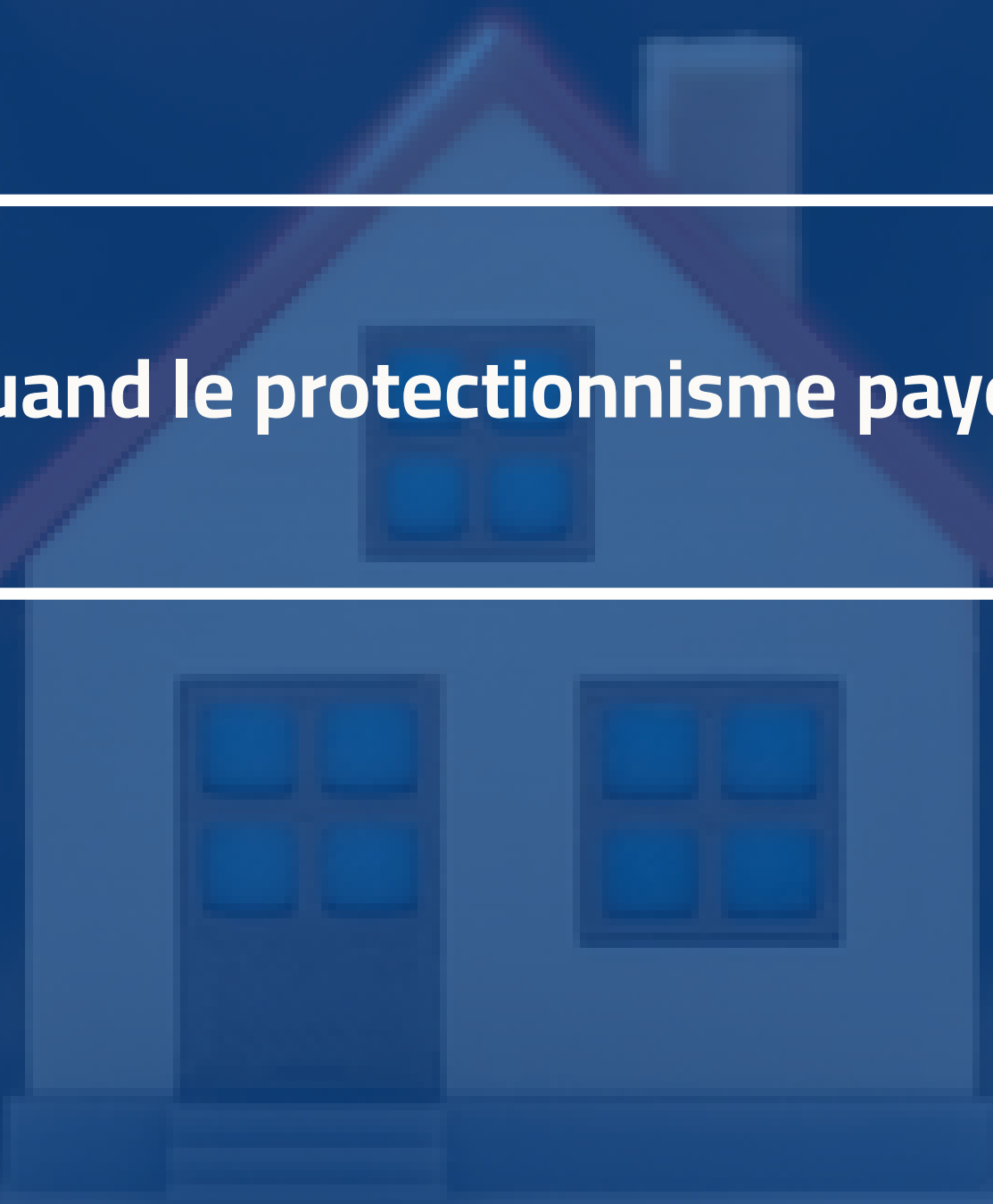


I A C E

A stylized, light blue house with a dark blue roof and chimney, set against a dark blue background. The house has a central door and two windows, each divided into four panes. The entire scene is framed by a white border.

# Quand le protectionnisme paye

## Quand le protectionnisme paye

Le protectionnisme américain commence à porter ses fruits. Les dernières statistiques publiées par le Département du Commerce montrent une croissance du PIB au 2<sup>e</sup> trimestre de 3,8 % contre 3,3 % estimés initialement (taux annualisé). Le taux enregistré au premier trimestre était de -0,6 %. Un rebond des achats locaux de biens d'équipement a été observé, ainsi qu'une baisse des demandes d'allocations de chômage et un raffermissement du taux de change du dollar, qui s'est apprécié de 0,66 % par rapport à un panier de grandes monnaies, malgré la baisse récente du taux d'intérêt de base et les incertitudes sur l'économie américaine, notamment à court terme (inflation).

L'objectif des mesures protectionnistes introduites par le Président Trump était d'accroître la production des entreprises américaines et les bénéfices des hommes d'affaires, même si la production locale est plus coûteuse que les importations. L'optique d'ouverture commerciale était favorable aux consommateurs par des prix bas, alors que le protectionnisme est favorable aux producteurs locaux.

La Tunisie pourrait-elle s'inspirer de ce nouveau modèle, mais d'une façon sélective et ciblée :

**1. Par l'adoption d'une politique de substitution aux importations dans certains secteurs industriels** dont l'accès est aisé, soit parce qu'il avait été déjà réalisé dans le passé (industries mécaniques et électriques, industries de matériaux de construction), soit parce qu'il est devenu technologiquement faisable de nos jours.

Cela exige une politique industrielle de l'État, qui doit encadrer, supporter et subventionner certaines activités industrielles, comme cela a été fait en Tunisie dans le programme de mise à niveau du siècle dernier et aux USA cette décennie.

Les circonstances internationales sont favorables à cette orientation. De plus, des mesures douanières peuvent être adoptées, si cela est possible compte tenu des accords bilatéraux et multilatéraux existants.

L'essentiel est que ces mesures soient bien étudiées et appliquées sur une période limitée, avec un accompagnement par des réformes économiques réduisant les surcoûts que subissent les producteurs, dus à des coûts de financement élevés, des coûts de logistique exorbitants et des services administratifs lents, qui avaient causé des inefficacités dans l'appareil productif local.

**2. Par la réinstauration de la politique de compensation commerciale** vécue dans les années 90 qui exigeait des fournisseurs de voitures automobiles d'acheter des pièces de rechange et autres produits locaux à raison d'une proportion de leurs ventes en Tunisie.

Les circonstances internationales sont favorables à ces mesures de compensation, qui obligent les importateurs de certains produits, où la concurrence internationale est vive, à exiger de leurs fournisseurs de faire des achats locaux, augmentant ainsi les exportations du pays. A titre d'illustration, cela peut s'appliquer aux importations de voitures et véhicules de transport et les articles d'habillement textile et cuir.

Ainsi, les importations de voitures de tourisme et de transport de personnes et celles des véhicules de transport en commun et de marchandises ont atteint 4,8 milliards de DT en 2024. Les importateurs peuvent être contraints à l'exigence de la compensation par l'exportation de pièces de rechange vers leurs fournisseurs. De même, les importations de produits d'habillement peuvent être compensées par des exportations textiles et d'articles en cuir.

C'était l'exigence imposée aux sociétés de commerce international (SCI) au siècle dernier, pour que leurs importations ne dépassent pas le double de leurs exportations (exigée mais rarement appliquée pour la friperie). Ensuite, les pressions politiques ont transformé les SCI en sociétés qui disposent de code en douane pour importer tout produit, à des prix démarqués, au détriment de la production locale dans certains secteurs industriels, comme les articles et équipements ménagers, les accessoires pour la finition des bâtiments (en bois comme les portes, en fer-acier comme les serrures ou en plastique).

L'inconvénient de ce choix réside dans les prix plus élevés pour les produits offerts, sans que cela garantisse nécessairement la qualité. L'avantage est apprécié par la production, l'emploi et une croissance économique plus élevée.

La nomenclature douanière à 2 chiffres (qui regroupe les importations en 97 postes) permet d'identifier 19 postes ou filières **sujettes** à substitution par la production locale :

- Produits de pharmacie, peinture, parfumerie et produits d'entretien,
- Ouvrages en bois, en papier-carton, en ciment-pierre, et en verre
- Ouvrages en fer-acier, cuivre, nickel et aluminium
- Vêtements et accessoires, autres confections, chaussures, meubles et jouets

Il convient de rappeler l'expérience des années 70, où, malgré le libéralisme adopté, les industries naissantes étaient protégées. La politique industrielle consistait à coupler la substitution aux importations dans certains secteurs avec la promotion des exportations par le secteur offshore, ce qui avait assuré une croissance performante du PIB de 7% par an tout au long **de la décennie**.

**3. Cette politique protectionniste peut poser des problèmes pour un petit pays comme la Tunisie, avait suivi longtemps** une politique d'ouverture commerciale extérieure. Des réactions de la part des pays partenaires sont attendues, notamment de ceux avec qui la Tunisie est liée par des accords de coopération (UE en particulier).

Pour cela, les mesures protectionnistes doivent être sélectives (par branches d'activité voire même par produits) et non générales, en donnant la préférence aux mesures qualitatives (conformité aux normes, formes de financement) sur les mesures quantitatives (taxe), et doivent être appliquées d'une manière progressive. Cela permettrait d'éviter des mesures contradictoires avec les clauses de l'accord d'association pour les produits actuellement importés par la Tunisie de l'UE, et de se concentrer sur les produits importés d'Asie (Chine, Turquie, transit de Dubai).

A ce titre, il faut rappeler que les exportations tunisiennes de biens ne couvrent que 48% des importations (voir données de la balance des paiements dans le Rapport annuel de la BCT de 2024 à savoir : 27,8 milliards DT pour les exportations et 58,2 milliards pour les

importations en 2024), car le commerce extérieur du secteur offshore (textile–cuir, mécanique–électrique) est inclus dans les services (son solde positif est de 14,8 milliards DT) puisqu’il s’agit d’une transformation de matières premières et semi–produits importés et réexportés en produits finis (\*).

Avec un taux de déficit de 52% pour le commerce des biens ou marchandises, la Tunisie ne peut pas continuer à importer de manière effrénée, sans contrôle qualitatif (mesures discrétionnaires) et quantitatif, à condition que ce dernier soit ciblé sur les produits pouvant être fabriqués localement et importés actuellement d’Asie. Sachant que le déficit commercial avec la Chine a atteint 48 % du déficit commercial total en 2024, et celui avec la Turquie 15 %, selon les données du commerce extérieur de 2024 de l’INS (\*).

Concernant les voitures dont une partie est importée de l’UE, une forme de limitation quantitative est actuellement appliquée par l’application d’un avantage fiscal sur les droits de consommation élevés pour les concessionnaires qui respectent cette limite. Il suffit d’ajouter à cela la clause de compensation proposée ci–dessus, pour inciter les nouveaux concessionnaires de marques asiatiques, en croissance rapide, à acheter des pièces de rechange locales, sachant que les concessionnaires de marques européennes le faisaient déjà depuis des décennies et continuent leur approvisionnement en Tunisie (\*\*).

Un nouveau Monde se dessine avec de nouvelles orientations et méthodes de fonctionnement, le libéralisme économique s’en ressent, les politiques publiques reprennent leur rôle du siècle dernier (de 1936 avec les solutions keynésiennes à 1990 avec la chute du mur de Berlin annonçant le début de la globalisation) pour relancer la croissance de la production et de l’emploi.

À cela il faut ajouter les nouvelles considérations pour assurer un développement durable et inclusif. Pour accomplir ce triple rôle (croissance, durabilité et équité), les politiques publiques doivent donner la priorité aux politiques industrielles sectorielles et aux mesures méso– et microéconomiques, dans un cadre global de stabilité macroéconomique assurée par des politiques fiscales et monétaires qui respectent les grands équilibres ou pseudo–équilibres financiers intérieurs et extérieurs.

(\*) L'INS a gardé une définition large du commerce extérieur de marchandises qui inclut les opérations commerciales du secteur offshore avec l'extérieur. De ce fait, les exportations tunisiennes couvrent 76,6% des importations en 2024, soit un taux de déficit commercial de 23,4% difficilement soutenable à long terme, car il n'est pas lié à des importations élevées de biens d'équipement susceptibles de générer la croissance économique qui peut l'améliorer (ce taux a varié de 2014 à 2024 entre 23% et 33% et s'est situé à 26,1% au cours des 8 premiers mois de 2025).

(\*\*) Les importations de voitures de tourisme pour le transport de personnes (code 8703) ont été de 3 milliards de DT en 2024 (2,6 milliards pour les 8 mois de 2025), dont 52% provenant de l'UE, alors que les exportations de pièces de rechange (code 8708) vont presque exclusivement vers l'UE.

A background network diagram consisting of a series of interconnected nodes and lines, forming a complex web-like structure. The nodes are represented by small circles, and the lines are thin, light blue lines connecting the nodes. The overall pattern is abstract and geometric, suggesting a network or a system of relationships.

I A C E

**IACE FOR A  
BETTER  
THINKING ...**